

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire



Points de paiement les plus proches :

> à Cergy :

- La Pierre à Briquet (Les 3 Fontaines, porte 4)
- Le Bateau Ivre (Rue des vendanges prochaines)
- Tabac de l'abondance (16 rue de l'abondance)

> à Osny :

- Tabac des sports (8 rue Aristide Briand)

> à Jouy-Le-Moutier :

- Les Merisiers (2 rue Maurice Ravel)

> à Vauréal :

- Les Sablons (2 av Louis Lecoq)
- La Tabatière (23 mail Mendès France)

> à Pontoise :

- Le Marigny (4 place du Général de Gaulle)
- Au Maryland (7 rue de Gisors)
- Le Val-d'Oise (35 place Notre Dame)

> à Menucourt :

- Cyberlib (1 rue de la Marèche)



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès
de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate

